

AVIS de MARCHÉ

2022_001

Accompagnement du Parc amazonien de Guyane dans la définition et la mise en œuvre de sa nouvelle organisation

1. Pouvoir adjudicateur

Parc amazonien de Guyane

1 rue de la canne à sucre,
97354 Rémire-Montjoly
Téléphone : 0594 29 12 52
Télécopie : 0594 29 26 58

2. Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution

Le présent marché de prestation a recours à la technique d'achat de l'accord cadre mono-attributaire à marchés subséquents sans minimum et avec maximum de 40 000€ H.T. sur la durée de l'accord-cadre.

Le présent accord-cadre concerne l'accompagnement de l'établissement public du Parc amazonien de Guyane dans la finalisation de la démarche d'audit organisationnel lancée en 2020 qui doit aboutir à une proposition d'évolution de l'organigramme (dès 2022 + horizon 2025) et à une réécriture des fiches de postes concernées.

Il s'agit d'un marché à bons de commande, consistant à fournir un accompagnement, dont la volumétrie précise sera calée au fur et à mesure.

La prestation envisagée est décomposée en plusieurs phases, listées ci-après :

- Phase 0 – Appropriation du sujet : lecture des documents transmis et réunion de cadrage avec le maître d'ouvrage
- Phase 1 – Accompagnement du Parc amazonien dans la conduite de groupes de travail
- Phase 2 – Proposition d'un nouvel organigramme
- Phase 3 – Aide à la rédaction des fiches de postes

Lieu d'exécution principal : siège du Parc Amazonien de Guyane, à Rémire Montjoly.

La prestation peut impliquer ponctuellement des déplacements dans les délégations du Maroni (Maripasoula bourg, Papaïchton), du centre (Saül) et de l'Oyapock (Camopi-bourg).

4. Décomposition de la prestation

Le marché n'est pas alloti au sens des articles L2113-11 et R2113-2 du Code de la commande publique 32, au motif qu'il s'agit d'une seule prestation décomposée en plusieurs phases s'enchaînant dans une logique de continuité.



5. Nomenclature communautaire

La classification principale et complémentaire conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), est :

Code CPV	Libellé CPV
79414000-9	Services de conseil en gestion des ressources humaines

6. Variantes

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

7. Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de **6 mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

8. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

9. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères de prix et de valeur technique des offres, dont le détail et la pondération sont précisées dans les documents de la consultation.

10. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

11. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises sera transmis par mail sur demande des soumissionnaires adressées aux contacts suivants :

Caroline.borg@guyane-parcnational.fr
Arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr

12. Date limite de réception des offres

18 janvier 2021 à 12h00 (heure de Guyane)

13. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

14. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

15. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

16. Organes de publication

Site internet du PAG